



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé

de l'environnement

MAIRIE DE GIVORS

- 1 DEC. 2022

ORIGINAL à :

Copie à :

Demande d'autorisation préalable

de nouvelle installation
de remplacement
de modification

N° 14798*01

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité,
une préenseigne ou une enseigneLivre V - Titre VIII - Chapitre 1^{er} - art. L. 581-9 et L. 581-44, R. 581-9 à R. 581-21 du code de l'Environnement

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier transmis à

Numéro d'autorisation

___/___/___

le ___/___/___

ABF préfet de région

AP - _____

Compléter la partie concernant le dispositif visé par la demande d'autorisation

Un imprimé ne peut concerner qu'un seul type de dispositif.

Lorsque plusieurs dispositifs du même type sont installés sur le même terrain, un seul imprimé peut être renseigné.

Lorsque plus de 3 enseignes sont installées pour une même activité, un second imprimé doit être renseigné.

1. Identité du déclarant projetant d'exploiter le dispositif

Vous êtes un particulier : Madame Monsieur

Nom _____ Prénom _____

Vous êtes une personne morale :

Dénomination ANPAA Raison sociale : Association Addictions France

N° SIRET 7 7 5 6 6 0 0 8 7 0 5 4 8 3 Forme juridique Association

Représentant de la personne morale Madame Monsieur

Nom Desbats Prénom Claire

2. Coordonnées du déclarant

Adresse : Numéro 3 Extension _____ Lieu-dit ou boîte postale _____

Voie Montée du Cras, Place du Coteau

Code postal 6 9 7 0 0 Localité Givors

N° de téléphone 0 4 7 2 4 9 2 3 7 7 N° de télécopie _____

Adresse électronique paej.aura69@addictions-france.org

3. Localisation d'installation du ou des dispositifs

Département 69 Commune Givors

Adresse Montée du Cras, Place du Coteau

4. Enseignes

Situation de l'activité RDC Etage(s) n° _____

4.1. Enseigne n°1

Support de l'enseigne projetée :

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²) Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Autre (précisez) : plaque en aluminium composite de type EURO ACP

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond **quadri** lettres **noir**

Largeur **0 0 , 4 0 m** Hauteur **0 0 , 2 5 m** Epaisseur _____ cm Surface **0 0 , 1 _____ m²**

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse coté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol **0 2 , 4 0 mètres** Saillie sur la façade _____ , _____ cm

Largeur de la rue _____ , _____ mètres Largeur du trottoir _____ , _____ cm

4.2. Enseigne n°2**Support de l'enseigne projetée :**

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : _____

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif) _____

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond _____ lettres _____

Largeur _____ , _____ m Hauteur _____ , _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ , _____ m²

Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ , _____ mètres Saillie sur la façade _____ , _____ cm

Largeur de la rue _____ , _____ mètres Largeur du trottoir _____ , _____ cm

4.3. Enseigne n°3**Support de l'enseigne projetée :**

Sur toiture Scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieures à 1 m²)

Sur façade : parallèle à la façade perpendiculaire à la façade

Sur clôture Sur auvent ou marquise Sur garde-corps

Enseigne à faisceau de rayonnement laser Puissance de la source _____

Type d'enseigne

Lettres individuelles Bandeau support Enseigne double-face

Précisez : _____

Enseigne lumineuse Oui Non

Projection ou transparence Lettre découpées Clignotante (pharmacie et services d'urgence)

Numérique Autre Précisez :

Luminance maximale : de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse

lm/W

Extinction prévue : (horaires indicatif)

Caractéristiques et dimensions

Couleur : fond lettres

Largeur _____ m Hauteur _____ m Epaisseur _____ cm Surface _____ m²**Saillie par rapport au bâtiment (à faire figurer sur le plan de masse côté - pièce AP2)**

Hauteur libre au dessus du niveau du sol _____ mètres Saillie sur la façade _____ cm

Largeur de la rue _____ mètres Largeur du trottoir _____ cm

4.4. Autres enseignes existantes pour le même établissementEnseigne sur toiture : Nombre 0 Surface cumulée _____ m²Enseigne sur façade : Nombre 0 Surface cumulée _____ m²Enseigne scellée au sol ou installée directement sur le sol (supérieure à 1m²) Nombre 0**4.5. Surface cumulée des enseignes installées et des enseignes existantes (pour le même établissement)**Surface cumulée des enseignes sur toiture de l'établissement _____ m² Surface cumulée des enseignes sur façade de l'établissement _____ m² Surface de la façade commerciale _____ m²**4.6. Cas particulier du lieu où sont localisées les enseignes**L'activité est-elle située dans une zone couverte par un RLP : Oui Non

Zonage du règlement local de publicité

S'agit-il d'enseigne(s) temporaire(s) ? Oui Non

Durée d'installation 2 ans

Enseigne(s) apposée(s) sur un immeuble classé ou dans le champ de visibilité de cet immeuble, sur un immeuble inscrit à l'inventaire supplémentaire. (R. 581-16 II 1° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) sur un monument naturel, dans un site classé, un cœur de parc national, une réserve naturelle ou sur un arbre. (R. 581-16 II 2° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans un secteur sauvegardé (R. 581-16 II 3° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection du patrimoine architectural, urbain ou paysager, (ZPPAUP) ou une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AMVAP) (R. 581-16 II 4° du CE) Oui Non

Précisez

Enseigne(s) apposée(s) dans une zone de protection délimité autour d'un site classé, dans un parc naturel régional, dans un site inscrit à l'inventaire ou sa zone de protection, dans l'aire d'adhésion d'un parc national, dans une zone Natura 2000 (zone spéciale de conservation ou une zone de protection spéciale) (L. 581-8 du CE) Oui Non

Précisez

5. Dispositif lumineux (à l'exclusion des concessions de mobilier urbain, des dispositifs de micro-affichage, et des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)**5.1. Localisation du dispositif ou du matériel**Propriété privée Domaine public Superficie du terrain (hors domaine public) _____ m² Référence cadastrale (indicative)Propriété privée : Longueur du côté de l'unité foncière bordant la voie publique _____ mètres
Domaine public : Longueur du côté de l'unité foncière bordant l'emplacement prévu _____ mètres

Distance de l'installation projetée par rapport : (uniquement dispositifs scellés au sol)

Aux limites séparatives de propriété (hors domaine public)

____, ____ mètres

aux baies des immeubles situées sur des fonds voisins

____, ____ mètres

Si la commune d'installation est dotée d'un Règlement local de publicité :

Zonage du règlement local de publicité (indicatif)

Si l'installation a lieu hors agglomération :

Emprise d'aéroport

Emprise de gare ferroviaire

Périmètre d'un établissement de centre commercial délimité par le RLP

5.2. Nature du dispositif ou du matériel**Dispositifs muraux**

Sur mur :	Nombre		Format	
Sur clôture :	Nombre		Format	
Sur palissade :	Nombre		Format	
Autre (précisez) :	Nombre		Format	
Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol	Nombre		Format	
Nombre de faces :	Simple-face	<input type="checkbox"/>	Double-face	<input type="checkbox"/>
Dispositifs sur toiture	Nombre		Format	

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation					(8 ans maximum)
Lettres découpées	<input type="checkbox"/>	Autre (précisez) :	<input type="checkbox"/>		
Numérique	<input type="checkbox"/>	A images animées	<input type="checkbox"/>	A images fixes	<input type="checkbox"/>
				Vidéo	<input type="checkbox"/>
Luminance maximale :	de jour		cd/m ²	de nuit	
					cd/m ²
Luminance moyenne :	de jour		cd/m ²	de nuit	
					cd/m ²
Efficacité lumineuse :	lm/W	Consommation électrique (dispositif numérique)	kWh		
Extinction prévue : horaires					

5.3. Autres dispositifs ou matériels existant sur le terrain (si installation sur une propriété privée)

Dispositifs muraux				
Sur mur :	Nombre		Format	
Sur clôture :	Nombre		Format	
Sur palissade :	Nombre		Format	
Autre : (précisez)	Nombre		Format	
Dispositifs scellés au sol ou installés directement sur le sol	Nombre		Format	
Dispositifs sur toiture	Nombre		Format	

6. Installation de publicité lumineuse sur mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

N'indiquez ici que le nombre de dispositifs concernés par la concession, précisez sur la pièce AP12 leurs nature, format, localisation, distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds

Abris :	Nombre		Colonnes porte-affiches :	Nombre	
Kiosques :	Nombre		Mâts porte-affiche :	Nombre	
Mobilier d'information :	Nombre				

7. Dispositifs de petit format intégrés à des devantures commerciales supportant de la publicité lumineuse (à l'exclusion des dispositifs supportant des affiches éclairées par projection ou par transparence)

Surface de la devanture commerciale

_____, ____ m²

La surface cumulée des dispositifs déclarés et déjà présents ne peut excéder le dixième de la surface de la devanture commerciale, dans la limite de 2 m²

Nature des dispositifs

Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface cumulée des dispositifs déclarés					____, ____ m ²

Autres dispositifs de petit-format lumineux et non lumineux déjà installés sur la devanture concernée

Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface	____, ____ m ²	Nombre	_____	Cumul	____, ____ m ²
Surface cumulée des dispositifs déjà installés					____, ____ m ²

Caractéristiques de la publicité lumineuse

Durée d'installation _____ (8 ans maximum)

Lettres découpées Autre (précisez) _____

Numérique A images animées A images fixes Vidéo

Luminance maximale de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Luminance moyenne de jour _____ cd/m² de nuit _____ cd/m²

Efficacité lumineuse _____ lm/W

8. Bâches

8.1. Bâches de chantier

Nature des travaux (précisez) _____

Durée des travaux _____

BBC rénovation

Emplacement de l'échafaudage _____

Surface de la bâche _____ m² Surface de la publicité : _____ m²

Durée d'installation de la bâche _____ (ne peut excéder l'utilisation effective des échafaudages pour les travaux)

8.2. Emplacement de bâches publicitaires

Type de support _____

Surface de la bâche _____ m²

Durée d'installation _____ (8 ans maximum)

9. Dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

Type de manifestation annoncée _____

Date de la manifestation
annoncée _____

Surface du dispositif _____

Durée d'installation _____

10. Engagement du demandeur ou du mandataire

J'atteste avoir qualité pour effectuer la présente demande d'autorisation préalable.
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Fait à : Givors

Le, 3 0 1 1 2 0 2 2

Signature du demandeur



Association
Addictions
France

ANPAA-CSAPA de Givors
Montée de Cras-Place du Coteau-69700 Givors
Tél : 04 72 49 23 77-Fax : 04 78 73 10 83
csapa.givors@addictions-france.org
SIRET : 77566008704312-APE : 8621Z
FINESS : 690005988
www.addictions-france.org

Votre demande d'autorisation doit être établie en 3 exemplaires et doit être adressé :

- à la mairie où est envisagé le dispositif: lorsque la commune est couverte par un règlement local de publicité ou lorsqu'il s'agit d'une demande concernant un emplacement de bâche ou un dispositif de dimension exceptionnelle
- à la préfecture du département où est envisagé le dispositif: lorsque la commune n'est pas couverte par un règlement local de publicité

Bordereau de dépôt des à une demande d'autorisation préalable

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité ou une préenseigne ou une enseigne

Cette liste est exhaustive et aucune autre pièce ne peut vous être demandée.

Vous devez fournir 3 dossiers.

1. PIÈCES OBLIGATOIRES POUR TOUTES LES DEMANDES

Pièce		Nombre d'exemplaires
AP1. Plan de situation du terrain (1)	<input type="checkbox"/>	3
AP2. Plan de masse coté (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	3
AP3. Représentation graphique de l'enseigne cotée en trois dimensions	<input checked="" type="checkbox"/>	3
AP4. Pour les nouvelles installations : accord daté du propriétaire ou du gestionnaire du terrain où est installé le dispositif	<input type="checkbox"/>	3

(1) cette pièce n'est pas exigée si le matériel est implanté sur le domaine public

Pour les dispositifs de micro affichage, les pièces AP1 et AP2 concernent la devanture commerciale et non le terrain.

2. PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES A JOINDRE EN FONCTION DES DISPOSITIFS

Lorsque la demande concerne une enseigne ou une enseigne laser

AP5. Mise en situation de l'enseigne	<input type="checkbox"/>	3
AP6. Vue de l'immeuble concerné avec et sans l'enseigne, ou avant changement de l'enseigne	<input type="checkbox"/>	3
AP7. Appréciation sur son intégration dans l'environnement	<input type="checkbox"/>	3
AP8. Notice descriptive mentionnant la puissance de la source laser, les caractéristiques du ou des faisceaux et la description des effets produits	<input type="checkbox"/>	3

Lorsque la demande concerne un dispositif publicitaire lumineux, l'installation de publicité lumineuse sur du mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage ou l'installation de publicité lumineuse sur du micro-affichage

AP9. Analyse du cycle de vie du dispositif	<input type="checkbox"/>	3
AP10. Visibilité depuis la voie publique la plus proche	<input type="checkbox"/>	3
AP11. Appréciation sur sa compatibilité avec le cadre de vie environnant, sur son insertion architecturale, sur son respect des principes de la sécurité routière, sur les nuisances visuelles pour l'homme et l'environnement	<input type="checkbox"/>	3
AP12. Liste des dispositifs de mobilier urbain dans le cadre d'une concession d'affichage indiquant pour chaque dispositif : sa nature, son format, sa localisation, sa distance par rapport aux baies des immeubles situés sur les fonds voisins et les éléments des pièces AP9, AP10 et AP11.	<input type="checkbox"/>	3

Lorsque la demande concerne un emplacement de bâche

AP13. Esquisses ou photos de la bâche et de l'emplacement envisagé	<input type="checkbox"/>	3
AP14. Notice sur les procédés utilisés et les caractéristiques des supports	<input type="checkbox"/>	3
AP15. Appréciation de son insertion architecturale, de son impact sur le cadre de vie environnant, et de ses incidences sur la sécurité routière	<input type="checkbox"/>	3

Lorsque la demande concerne un dispositif temporaire de dimension exceptionnelle

AP16. Esquisses ou photos du dispositif, de la publicité et de l'emplacement envisagé	<input type="checkbox"/>	3
AP17. Notice sur les procédés utilisés et les caractéristiques des supports	<input type="checkbox"/>	3
AP18. Appréciation de son insertion architecturale, de son impact sur le cadre de vie environnant, et de ses incidences sur la sécurité routière	<input type="checkbox"/>	3

Récépissé de dépôt d'une demande d'autorisation préalable

d'un dispositif ou d'un matériel supportant de la publicité ou une préenseigne ou une enseigne

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'autorisation préalable pour un ou plusieurs dispositifs ou matériels supportant de la publicité, une préenseigne ou une enseigne.

Le délai d'instruction de votre dossier est de DEUX MOIS, suivant la réception de votre dossier, et, si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, l'autorisation est réputée accordée dans les termes où elle a été demandée.

Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier, qu'il vous convient de produire dans un délai de deux mois suivant la réception de ce courrier.

Si vous ne produisez pas les informations, pièces et documents manquants dans ce délai, votre demande fera l'objet d'une décision tacite de rejet.

Lorsque votre dossier sera complet, dans le délai imparti, vous recevrez alors le présent récépissé faisant courir le délai d'instruction.

Si vous n'avez pas reçu de décision concernant votre demande à la fin des deux mois suivant la réception du présent récépissé, votre demande est réputée accordée et vous pourrez installer votre dispositif.

Cadre réservé à l'administration

Le(s) dispositif(s) ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation

n° DAP 069091220612

déposée le : 1^{er} décembre 2022

par Claire Desbats

est autorisé à défaut de réponse de l'administration deux mois après cette date.

Cachet de l'administration :

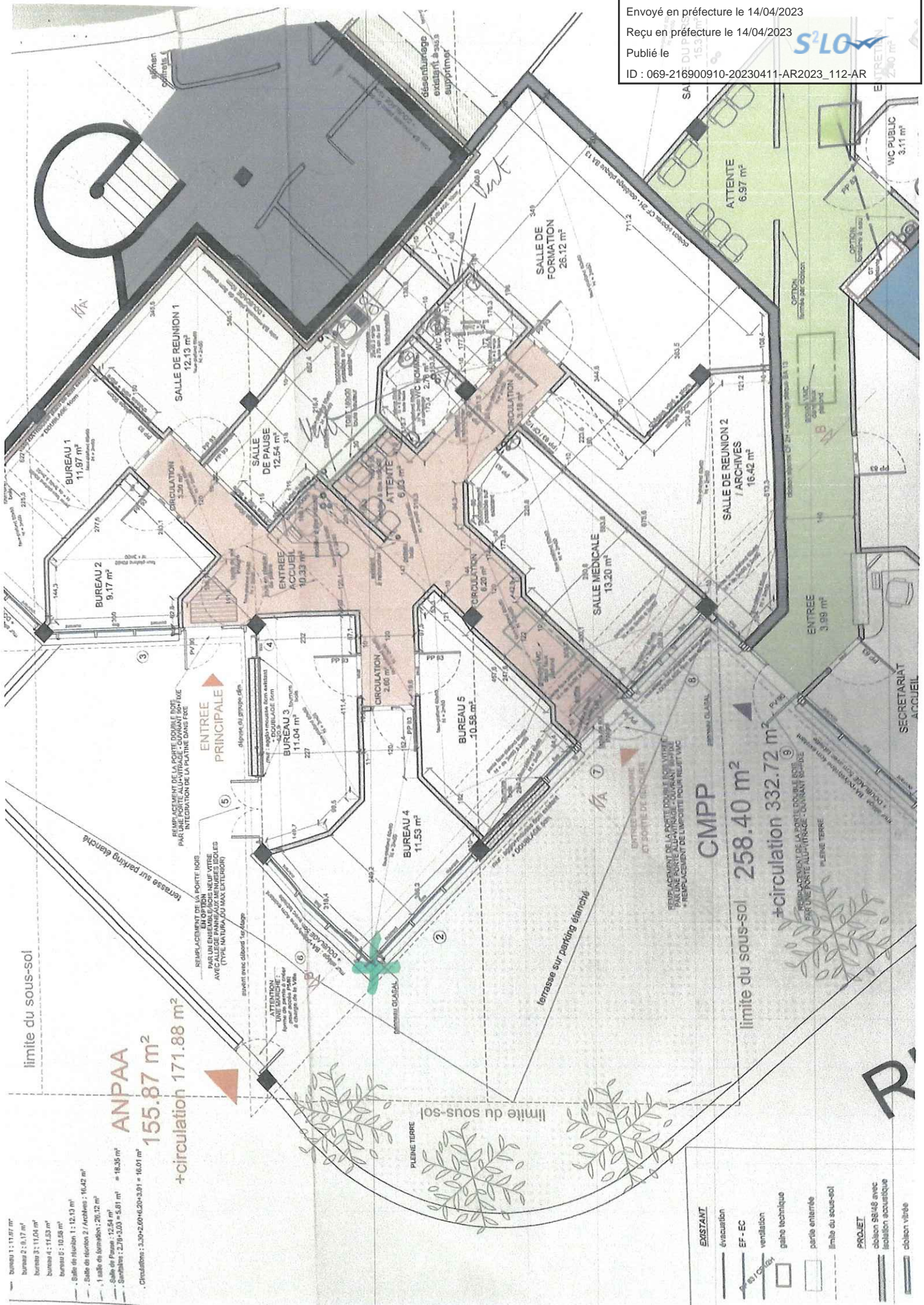


Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230411-AR2023_112-AR



- Bureau 1 : 11,87 m²
- Bureau 2 : 9,17 m²
- Bureau 3 : 11,04 m²
- Bureau 4 : 11,53 m²
- Bureau 5 : 10,58 m²
- Salle de Réunion 1 : 12,13 m²
- Salle de Réunion 2 / Archives : 16,42 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Pause : 12,54 m²
- Salle de Réception : 10,33 m²
- Salle Médicale : 13,20 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Réunion 1 : 12,13 m²
- Salle de Réunion 2 / Archives : 16,42 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Pause : 12,54 m²
- Salle de Réception : 10,33 m²
- Salle Médicale : 13,20 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Réunion 1 : 12,13 m²
- Salle de Réunion 2 / Archives : 16,42 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Pause : 12,54 m²
- Salle de Réception : 10,33 m²
- Salle Médicale : 13,20 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Réunion 1 : 12,13 m²
- Salle de Réunion 2 / Archives : 16,42 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Pause : 12,54 m²
- Salle de Réception : 10,33 m²
- Salle Médicale : 13,20 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Réunion 1 : 12,13 m²
- Salle de Réunion 2 / Archives : 16,42 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²
- Salle de Pause : 12,54 m²
- Salle de Réception : 10,33 m²
- Salle Médicale : 13,20 m²
- Salle de Formation : 26,12 m²

ANPAA

155,87 m²

+circulation 171,88 m²

CMPP

258,40 m²

+circulation 332,72 m²

EXISTANT	PROJET
— évacuation	— abîson 98/48 avec isolation acoustique
— EF - EC	— abîson vitré
— ventilation	
— gaine technique	
— partie enterrée	
— limite du sous-sol	

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230411-AR2023_112-AR



Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230411-AR2023_112-AR





**Centre de Soins, d'accompagnement
& de Prévention en Addictologie
place du Coteau
69700 GIVORS**

Jeudi 20 octobre 2022
Affaire suivie par: Ghislaine CLAPERON
à l'attention de : Mme Claire DESBATS
OBJET: Devis

Madame,

Pour faire suite à votre nouvelle demande dont nous vous remercions et d'après les derniers éléments recueillis par nos soins sur site, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après notre offre concernant:

UNE PLAQUE

Fourniture d'une plaque en aluminium composite de type EURO ACP

Dimensions: 400 mm de long x 250 mm de haut

Sur celle ci sera composé, fournis et réalisé un ensemble de marquages en film vynil adhésif comme suit :

Texte : « Le Salon Point Accueil Ecoute Jeunes » , selon votre charte graphique

Couleur : quadri

Puis installation de la plaque par nos soins par fixation vissée dans partie boisée

L'ensemble de la réalisation posée par nos soins sur site: 115,00 € H.T

Un bat maquette vous sera présenté après la validation du devis

Délai de réalisation: 10/12 jours ouvrés après validation du devis ainsi que du bat maquette

Prix hors taxes TVA 20% en sus

N° TVA intracommunautaire = (à nous indiquer en cas de commande)

Conditions de règlement: solde à réception de chantier

Ce prix tient compte des différents éléments portés à notre connaissance à ce jour.

Si toutefois, ces informations devaient être modifiées, notre offre de prix ne serait alors plus valable et devrait être révisée

ATTENTION: ce devis à une validité de 1 mois à compter de sa date de réalisation

Restant à votre écoute et dans l'attente de vos ordres, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en nos sincères salutations.

Ghislaine CLAPERON

ADHEFIXE - EI Ghislaine CLAPERON

Les tuilières d'en bas - 1000 route de carabin - 69700 ECHALAS
Tél : 04 72 24 58 21 Port. 06 80 12 65 88 / E-mail: adhefixe@orange.fr
Siret 452 966 872 00023 APE 1813Z



ADHEFIXE - El Ghislaine CLAPERON

Les tuilières d'en bas - 1000 route de carabin - 69700 ECHALAS

Tél: 04 72 24 58 21 / Port. 06 80 12 65 88 / adhefixe@orange.fr

Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le

ID : 069-216900910-20230411-AR2023_112-AR

BAT MAQUETTE

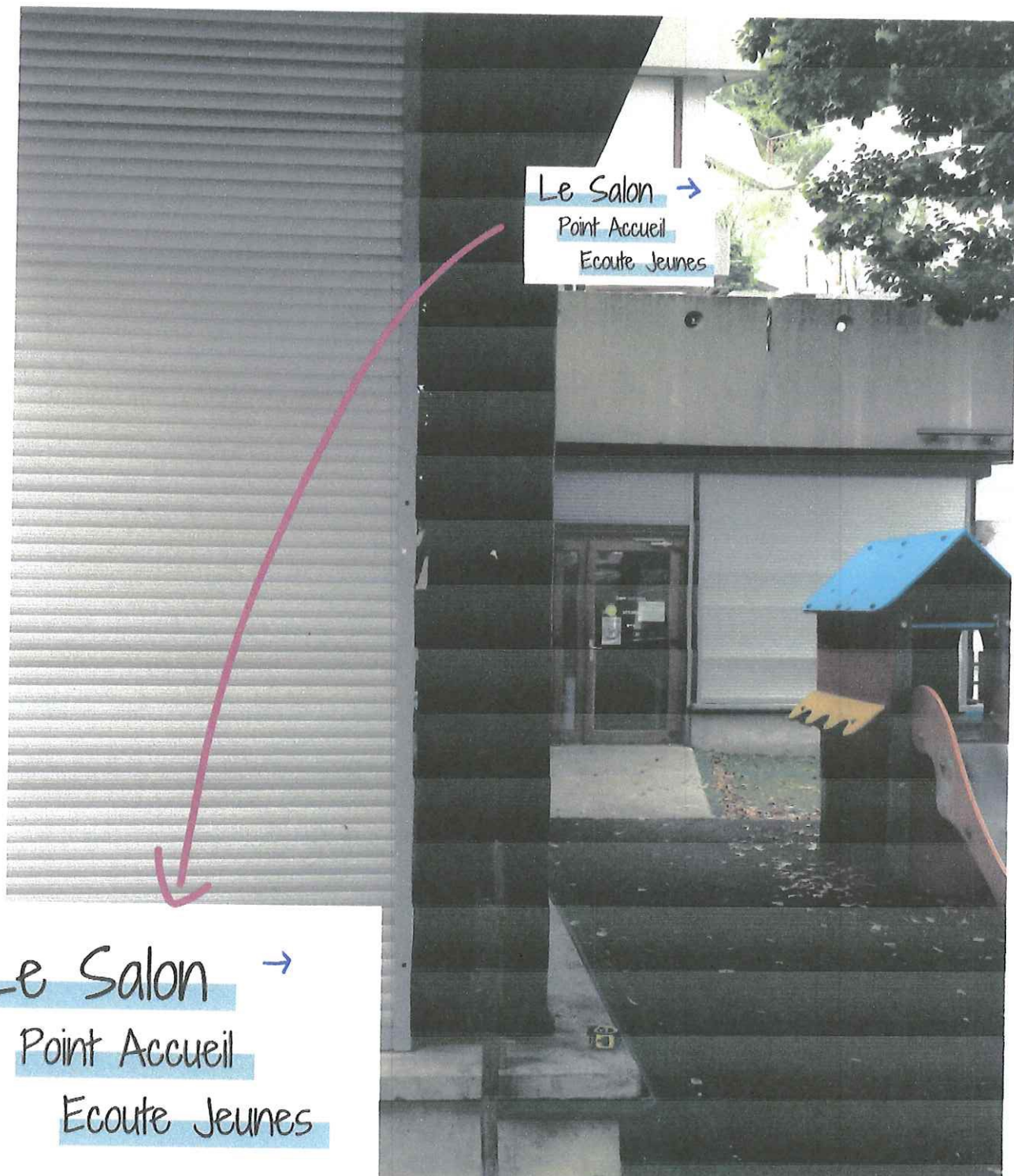
décoration panneau

Client: ANPAA

à l'attention de: Mme Claire DESBATS

Date: 20/10/2022

Votre correspondante: Ghislaine



visuel non contractuel, donné à titre indicatif

ATTENTION:

toute reproduction partielle ou complète d'un document ADHEFIXE est INTERDITE. Les présentations maquettes restant en sa propriété exclusive

SIGNATURE CLIENT